



Yvelines et Hauts-de-Seine. Vaccination : le transport des personnes âgées facilité

Les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine mettent une navette gratuite à disposition des personnes de plus de 75 ans pour les emmener se faire vacciner.

Par

Céline EvainPublié le 21 Jan 21 à 17:22



Une navette est mise gratuitement à disposition des personnes âgées pour les emmener se faire vacciner. (©Conseil départemental des Yvelines)

Dans le cadre de la campagne de vaccination, les départements des Yvelines et des Hauts-de-Seine apportent leur soutien aux personnes de plus de 75 ans en leur proposant gratuitement un accès au PAM 78-92, un service de transport public collectif à la demande, d'adresse à adresse.

#Vaccins ☐☐ Alors que les personnes de +75 ans sont prioritaires dans les centres de #vaccinations contre la #Covid19, le service de transport à la demande des Yvelines et des @hautsdeSeinefr est mis à leur disposition gratuitement pour les acheminer.

► <https://t.co/kr5deyiXQRpic.twitter.com/vdZ0iiqN1f>

— Les Yvelines (@Les_Yvelines) January 20, 2021

Cette proposition s'adresse aux personnes de plus de 75 ans bénéficiant de l'APA (GIR 1 à 4) et aux détenteurs de la Carte Mobilité Inclusion (taux d'incapacité de 80% ou plus).

"Grâce au service, chaque bénéficiaire devant se faire vacciner pourra effectuer l'aller-retour de son domicile vers un des centres de vaccination."

Mis en place et financé par les Départements des Yvelines, des Hauts-de-Seine, la Région Ile-de-France et Ile-de-France Mobilités, le PAM 78-92 est disponible tous les jours de la semaine et accessible toute l'année de 6h à minuit (en dehors du 1er mai).

La marche à suivre

Avant de solliciter le PAM, la personne doit prendre rendez-vous avec le centre de vaccination (liste des centres disponible sur le site www.sante.fr).

La réservation du transport se fait par téléphone au 0 806 00 78 92 (du lundi au dimanche et de 7h à 20h) ou par mail pam78-92@transdev.com, dès connaissance du rendez-vous de vaccination et au plus tard 48 heures avant. Les demandes avec un délai inférieur feront l'objet d'une étude mais sans garantie de pouvoir les satisfaire. Les personnes souffrantes d'un handicap psychique ou cognitif (Alzheimer, autiste...) devront obligatoirement être accompagnées.

Dans les Yvelines, des justificatifs pourraient être demandés pour valider ces réservations (carte nationale d'identité, justificatif de domicile).

Partagez

Partagez sur Facebook

Partagez sur Twitter

Partagez par Mail

Copié !

https://actu.fr/societe/yvelines-et-hauts-de-seine-vaccination-le-transport-des-personnes-agees-facilite_38881693.html